



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

La Ville soutient le Centre thérapeutique de jour, qui propose une approche tout à la fois médicale et de resocialisation d'adultes ayant subi une lésion cérébrale

### **Un espace où convergent médical et social**

**Grâce à une approche thérapeutique axée tout à la fois sur des activités médicales et de resocialisation, le Centre thérapeutique de jour neuchâtelois favorise la réintégration sociale des personnes qu'il accueille. Du coup, il offre une alternative à un placement en institution, ou en raccourcit la durée et soulage les proches aidants. Sensible à cette approche novatrice, la Ville de Neuchâtel a décidé de soutenir l'institution en 2014, ainsi que l'a expliqué ce jour le directeur de l'Action sociale, Fabio Bongiovanni, à l'occasion d'une conférence de presse.**

Ouvert à l'été 2012, le Centre thérapeutiques de jour neuchâtelois (CTJN) offre un espace de traitement, d'accompagnement et de socialisation à des adultes cérébrolésés en phase de récupération, autrement dit, à des adultes ayant subi une lésion du cerveau. Ainsi que l'a relevé ce jour sa responsable Céline Thuler, « *les personnes accueillies au CTJN rencontrent des difficultés à réaliser certaines activités de la vie quotidienne, comme, par exemple, s'habiller, se déplacer, cuisiner, ou communiquer* ».

#### **Prise en charge globale**

Ouvert deux jours par semaine, le Centre propose aux patient-e-s une prise en charge globale – unique dans le canton. Aux interventions thérapeutiques spécifiques (logopédie, ergothérapie, etc.), viennent se greffer des activités axées plus spécialement sur la resocialisation (préparation et partage de repas, gymnastique, dessin, etc.).

« *Les patients expriment une grande satisfaction quant à leur prise en charge. Nous avons même observé des bénéfices que nous n'avions pas escomptés, comme l'impact social considérable des activités thérapeutiques en groupe, qui concourent à la reprise d'une vie sociale, à un épanouissement général et à une revalorisation de l'autonomie* », a précisé Céline Thuler.

#### **Activités non remboursées**

Reste que si les interventions médicales sont remboursées par l'assurance concernée – LAMal ou accidents – il n'en va pas de même pour les autres activités, qui sont à la charge du patient, ce qui limite l'accès. Autant dire que le soutien apporté par la Ville de Neuchâtel est dès lors le bienvenu : il permettra au centre

réduire la participation demandée aux patient-e-s. Pour 2014, cette dernière prévoit en effet d'allouer un montant de 10'000 francs au CTJN – ce montant comprend la part de la Ville et celle de deux fondations actives dans le domaine de la convalescence au sein desquelles siège la Ville.

Le directeur de l'Action sociale de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni, s'est dit sensible à l'action déployée par le CTJN. « *La Ville encourage les initiatives visant à la réintégration sociale des personnes. En l'occurrence, et malgré son jeune âge, le CTJN démontre qu'il répond à un réel besoin* ». Surtout, l'impact social d'une telle structure est considérable. Il permet de raccourcir, voire d'éviter le placement en institution, tout en permettant à la personne de rompre son isolement. En outre, et ce n'est pas rien, « *le Centre soulage quelque peu les aidants, qui sont souvent les proches* ».

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

Direction de l'action sociale

**Renseignements complémentaires:**

**Mme Céline Thuler, responsable du CTJN, tél.**

**+41 (32) 724 19 54**

**M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'Action sociale, tél. +41 (32) 717 71 02**